

# Bulletin Agrométéorologique Décadaire

N°21

Période du 21 au 31 juillet 2023



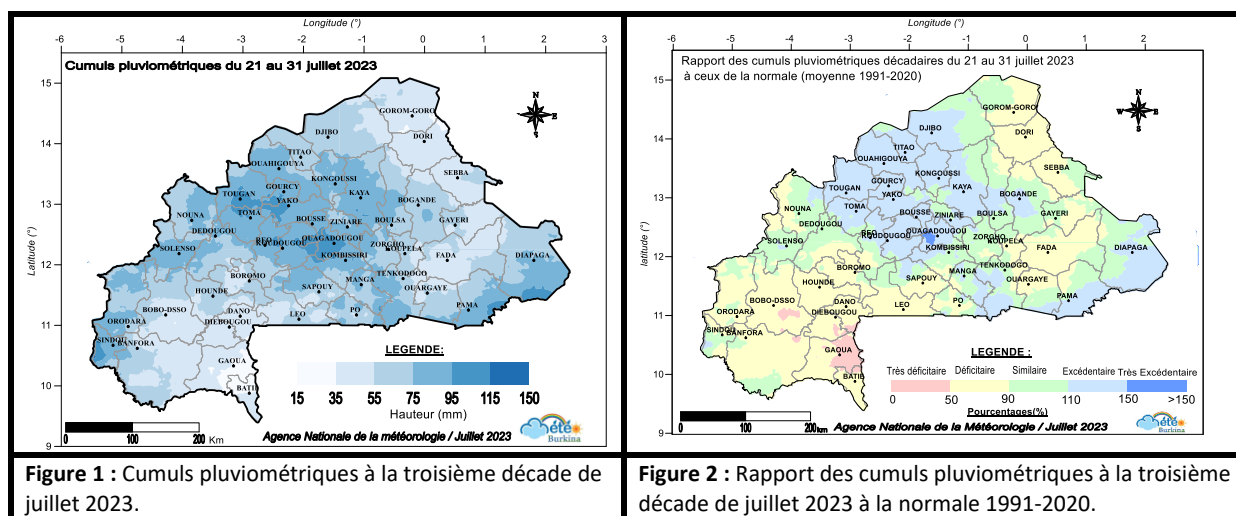
## SOMMAIRE

- IncurSION forte à modérée des vents de mousson sur l'ensemble du pays ;
- Cumuls pluviométriques décennaires excédentaires à similaires par rapport à la normale 1991-2020 sur la majeure partie du pays ;
- Hausse des températures moyennes ainsi que des humidités relatives moyennes de l'air sous abri par rapport à la normale 1991-2020 sur la majeure partie du pays ;
- Situation agricole ;
- Suivi de la végétation par satellite ;
- Perspectives pour la semaine à venir ;
- Prévisions saisonnières ;
- Conseils agrométéorologiques.

## I Situation pluviométrique

*La troisième décade du mois de juillet 2023 a été caractérisée par un renforcement de l'activité pluviométrique de la mousson sur la majeure partie du pays. Des manifestations orageuses et pluvio-orageuses ont permis d'enregistrer des quantités de pluie décadaires oscillant entre 15,6 mm à Farakoba et 146,2 mm à Sourgibila.*

La troisième décade du mois de juillet 2023 a été caractérisée par une incursion forte à modérée des vents de mousson sur la majeure partie du pays, occasionnant ainsi des pluies dans certaines localités du pays. Les hauteurs de pluie décadaires enregistrées ont varié de **15,6 mm** en trois (3) jours à **Farakoba** dans la province du Houet à **146,2 mm** en sept (7) jours à **Sourgibila** dans le Kourwéogo (figure 1). Comparativement à la normale (moyenne 1991-2020), ces cumuls pluviométriques, pour la même période, ont été **excédentaires à similaires** sur la majeure partie du pays. Cependant, la situation pluviométrique a été **déficitaire** dans certaines localités des régions du Sahel, du Centre-Nord, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, des Cascades, du Centre-Ouest et du Sud-Ouest (figure 2).



Quant aux cumuls pluviométriques saisonniers du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet 2023, ils ont évolué entre **182,6 mm** en vingt-et-un (21) jours à **Séguénéga** dans la province du Yatenga et **554,2 mm** en quarante-huit (48) jours à **Loumana** dans la province de la Léraba (figure 3). Comparativement à la normale (moyenne 1991-2020), ces cumuls pluviométriques, pour la même période, ont été **déficitaires** sur la majeure partie du territoire national. Néanmoins, dans plusieurs localités des régions de l'Est, du Centre-Est, des Cascades, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, du Centre, du Nord et du Sahel une situation pluviométrique **similaire** été observée (figure 4).

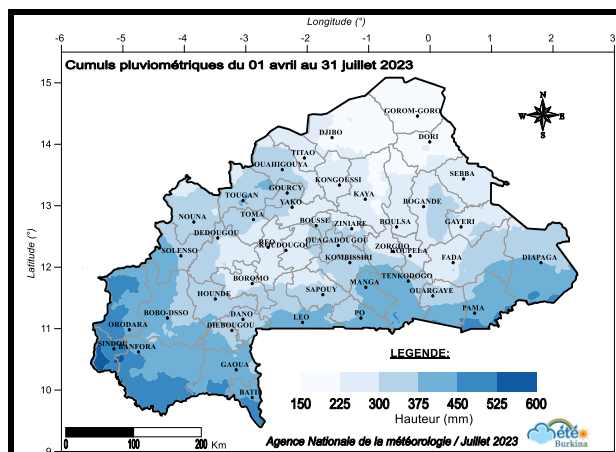


Figure 3 : Cumuls pluviométriques saisonniers du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet 2023.

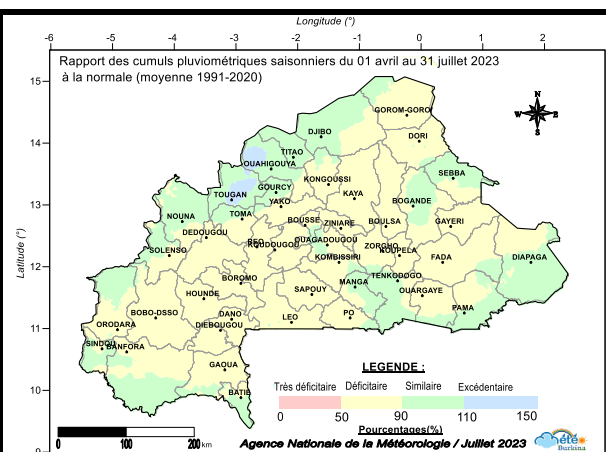


Figure 4 : Rapport des cumuls pluviométriques du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet 2023 à la normale 1991-2020.

Comparés à l'année précédente, ces cumuls pluviométriques saisonniers ont été **similaires à excédentaires** sur la majeure partie du pays. Néanmoins, une situation pluviométrique **déficitaire** a été enregistrée dans certaines localités des régions du Nord, du Centre-Nord, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, de l'Est, du Centre, du Plateau-Central, des Hauts-Bassins, des Cascades, du Sud-Ouest et de la Boucle du Mouhoun (figure 5).

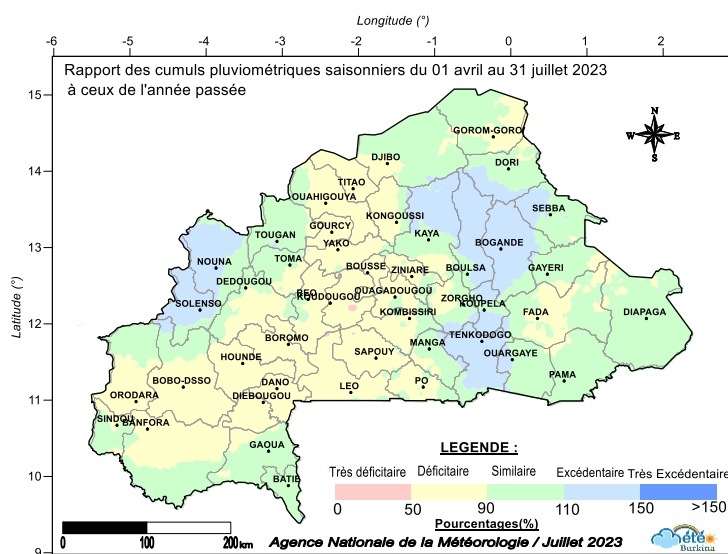


Figure 5 : Rapport des cumuls pluviométriques du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet 2023 à ceux de l'année précédente.

## II Situation Agrométéorologique

*Sur la majeure partie du pays, les températures moyennes ainsi que les humidités moyennes relatives de l'air sous abri ont connu une hausse par rapport à la normale (moyenne 1991-2020).*

### 2.1 Evolution de la température moyenne sous abri

Au cours de cette décade, les températures moyennes sous abri se sont étendues entre **25,7 °C** à **Ouéléni** dans la province de la Léraba et **30,9 °C** à **Gorom-Gorom** dans la province de

l'Oudalan (figure 6). Par rapport à la moyenne 1991-2020, elles ont accusé une hausse sur l'ensemble du pays (figure 7).

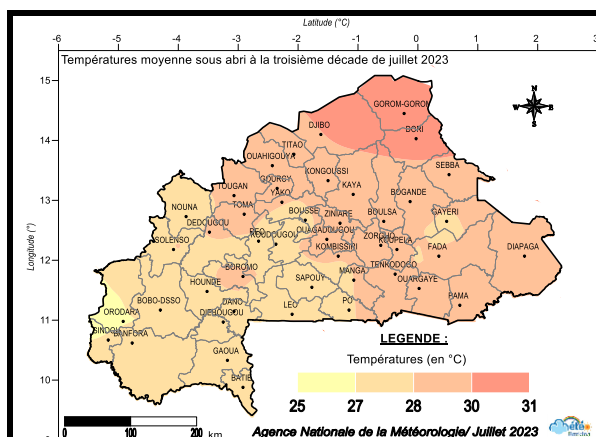


Figure 6 : Températures moyennes sous abri à la troisième décennie de juillet 2023.

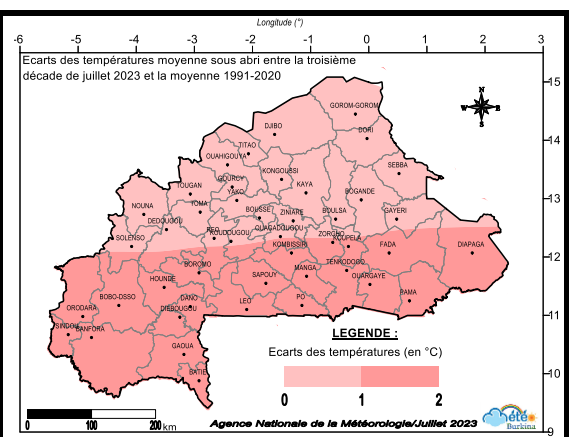


Figure 7 : Ecart des températures moyennes entre la troisième décennie de juillet 2023 et la moyenne (1991-2020).

## 2.2 Evolution de l'humidité relative moyenne

Au cours de la troisième décennie du mois de juillet 2023, les humidités relatives moyennes de l'air sous-abri ont varié entre **66 % à Gorom-Gorom** dans la province de l'Oudalan et **90 % à Niangoloko** dans la Comoé (figure 8). Comparativement à la normale 1991-2020, ces valeurs ont été en hausse sur la majeure partie du pays. Néanmoins, une légère baisse de ce paramètre été enregistrée dans quelques localités des régions de l'Est, de la Boucle du Mouhoun et des Hauts-Bassins (figure 9).

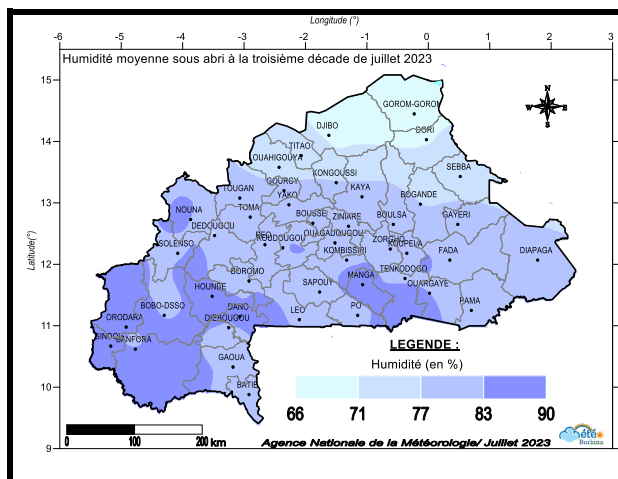


Figure 8 : Evolution de l'humidité relative moyenne à la troisième décennie de juillet 2023.

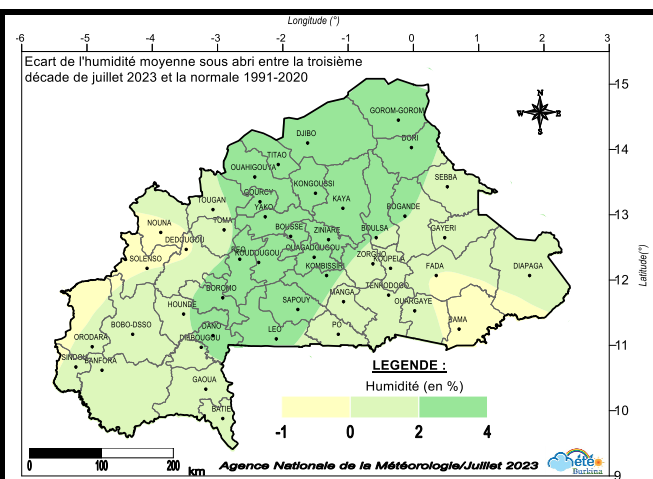


Figure 9 : Ecart de l'humidité relative moyenne entre la troisième décennie de juillet 2023 et la moyenne (1991-2020).

### III Situation agricole

A la troisième décennie du mois de juillet 2023, les principales opérations culturales prédominantes observées dans la majorité des régions agricoles ont été les sarclages et les épandages d'engrais. A noter cependant que des semis des légumineuses (arachides, niébé et voandzou ou petits pois) se sont poursuivis dans certaines localités. Les traitements phytosanitaires sur des spéculations comme le coton, le riz, le maïs et le niébé se poursuivent également dans plusieurs localités.

Les stades phénologiques prédominants sur l'ensemble des régions agricole sont essentiellement le tallage et la montaison/croissance des cultures.

La figure 10 indique les différentes dates favorables climatiques (moyenne 1991-2020) de semis en année tardive.

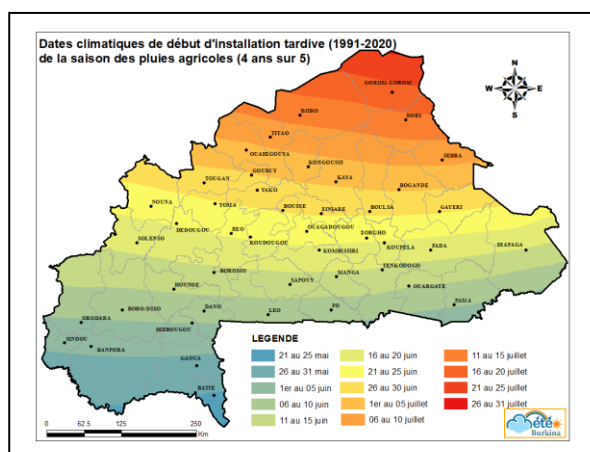


Figure 10 : Dates favorables aux semis en année tardive (4 ans sur 5)

### IV. Suivi de la végétation

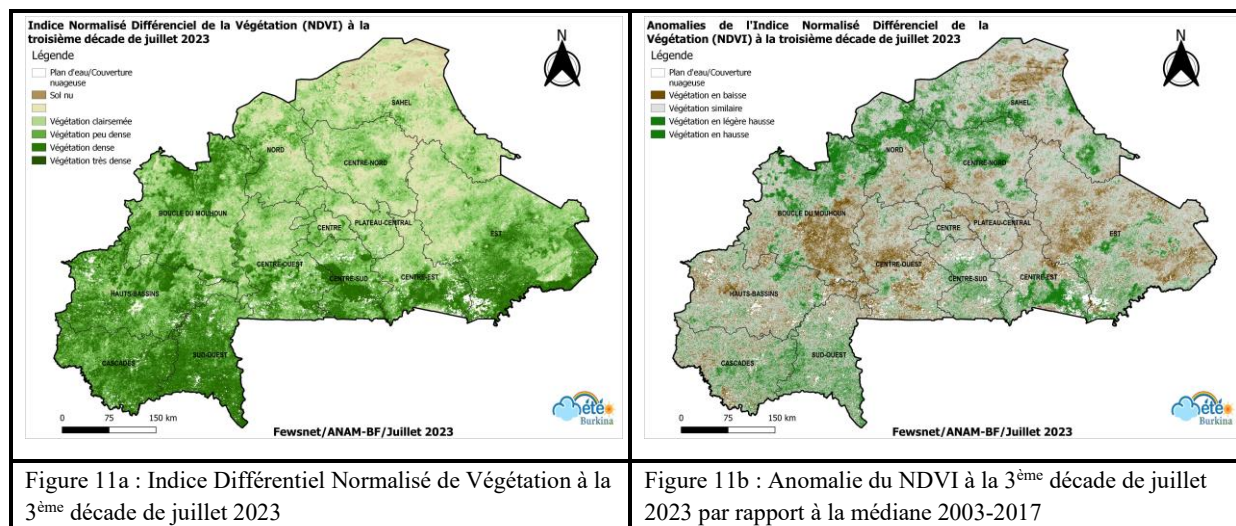
#### Indice de végétation

Le suivi de la végétation se base sur l'indice de végétation (NDVI-Normalized Difference Vegetation Index) à partir des données de télédétection. Cet indice de végétation exprime l'activité chlorophyllienne des végétaux et constitue ainsi une mesure de la quantité et de la vitalité de la végétation présente sur le sol dans une zone donnée.

A la troisième décennie du mois de juillet 2023, la végétation est peu dense sur la majeure partie du pays avec un couvert végétal beaucoup plus dense dans les régions des Cascades, des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest ainsi que dans la moitié sud des régions du Centre-Ouest, du Centre-Sud, du Centre-Est et de l'Est. On note également dans ces mêmes régions une amélioration du couvert végétal par rapport à la décennie précédente (figure 11a).

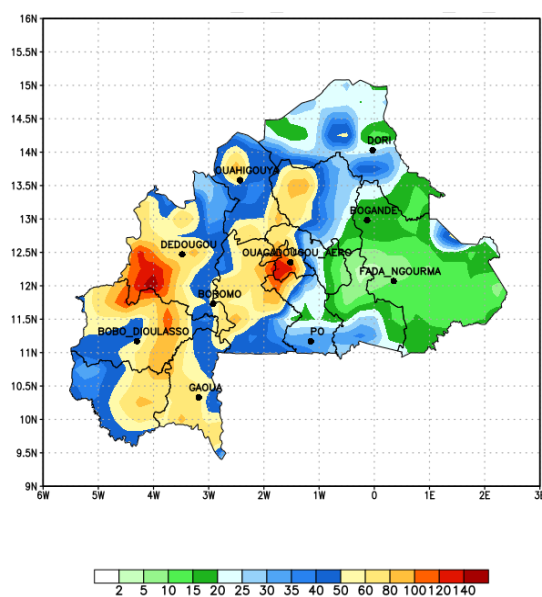


Par rapport à la médiane historique (2003-2017), nous observons des conditions de croissances végétatives en retard, voire similaires dans la majeure partie du territoire national. Cependant, une avancée de la croissance végétative est observée dans certaines localités des régions du Nord, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, du Sud-Ouest, de l'Est, du Sahel, du Centre-Est, des Cascades, des Hauts-Bassins et du Centre-Sud (figure 11b).

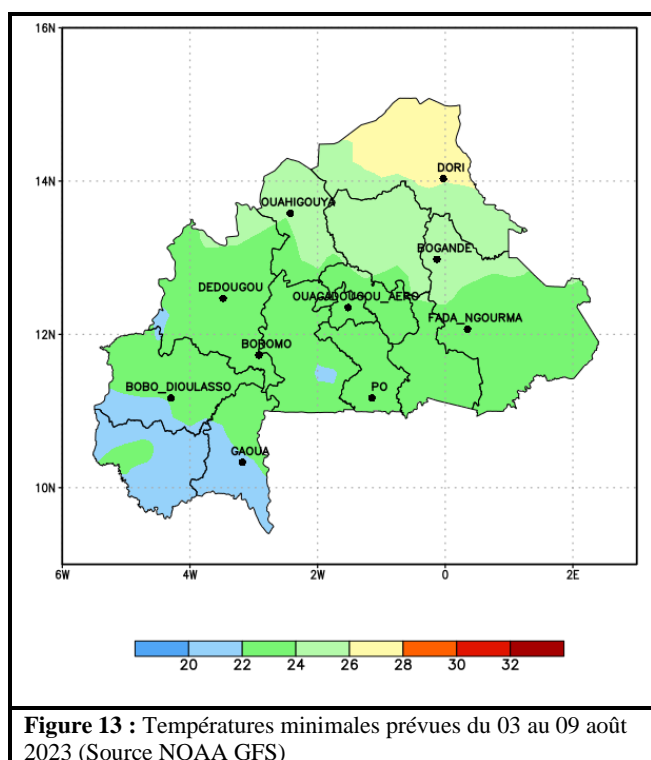


## V. Perspectives pour la période du 03 au 09 août 2023

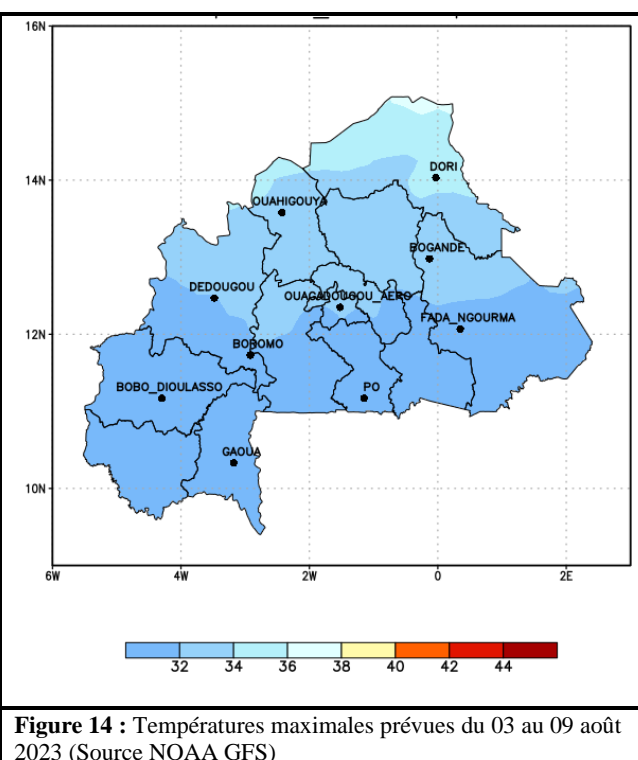
La période du 03 au 09 août sera favorable à l'activité pluvieuse sur l'ensemble du pays. **Des passages de formations pluvio-orageuses sont attendus sur le territoire entre le 04 et le 06 août ainsi qu'entre le 08 et le 09 août 2023.** Les cumuls pluviométriques hebdomadaires pourraient **excéder 100 mm dans certaines localités des régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins et du Centre** (Figure 12). Les températures minimales seront en moyenne comprises entre **20 °C et 27 °C**, tandis que les maximales varieront entre **30 °C et 37 °C** (Figures 13 et 14).



**Figure 12** : cumuls pluviométriques prévus du 03 au 09 août 2023 (Source NOAA GFS)



**Figure 13** : Températures minimales prévues du 03 au 09 août 2023 (Source NOAA GFS)



**Figure 14** : Températures maximales prévues du 03 au 09 août 2023 (Source NOAA GFS)

## VI. PRÉVISIONS SAISONNIÈRES 2023

### 1. Prévision des cumuls pluviométriques

Pour la période de juillet-août-septembre, il est attendu dans la zone 1, des cumuls pluviométriques excédentaires avec une tendance normale et dans la zone 2, une situation proche de la normale (figure 15).

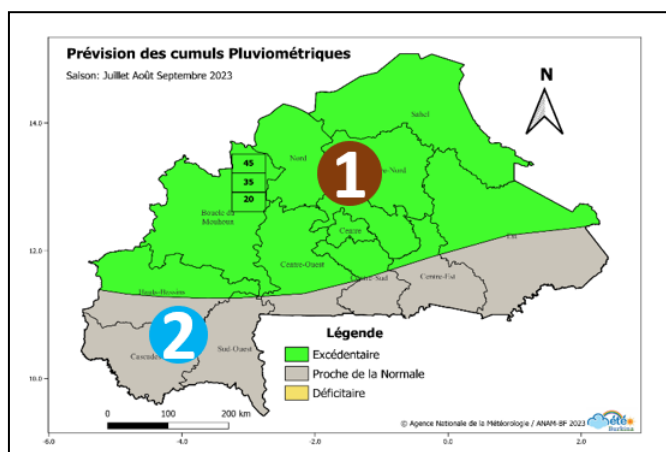


Figure 15 : Prévision saisonnière du cumul pluviométrique des mois de JAS 2023

## 2. Prévision des dates de début et de fin saison

Pour cette campagne agricole 2023, il est attendu sur toute l'étendue du territoire une installation normale à tendance tardive comparativement aux moyennes établies sur la période de référence 1991-2020 (figure 16). En ce qui concerne la fin de la saison des pluies, elle pourrait être normale avec une tendance tardive dans les zones sahéliennes et soudano-sahéliennes du pays. Pour la zone soudanienne, une fin normale avec une tendance précoce est attendue comparativement aux moyennes établies sur la période de référence 1991-2020 (figure 17).

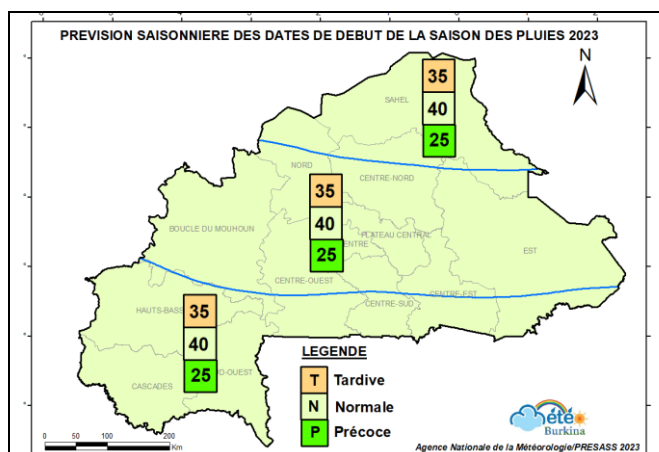


Figure 16 : prévision des dates d'installation de la saison pluvieuse pour la campagne 2023.

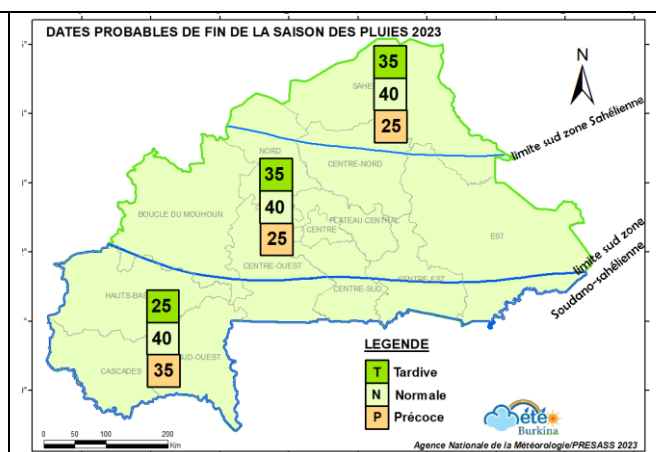


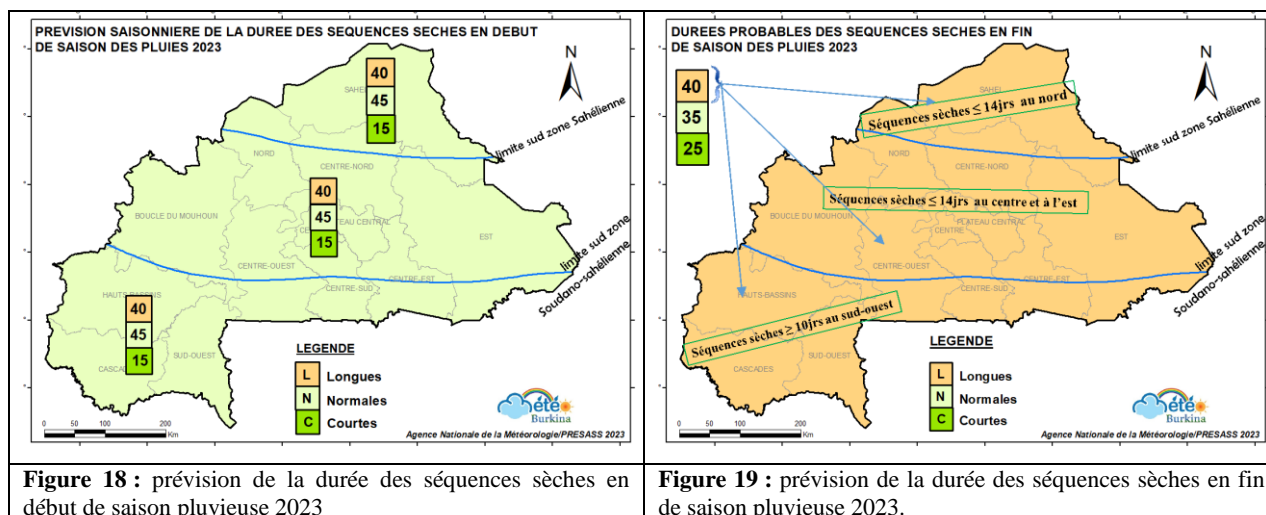
Figure 17 : prévision des dates de fin de la saison pluvieuse pour la campagne 2023.

## 3. Prévision des séquences sèches en début et en fin de saison des pluies

Des séquences sèches dont la durée pourrait être moyenne à longue, comparativement à la moyenne établie sur la période de référence 1991-2020, sont très probables sur l'ensemble du pays en début de saison des pluies agricoles (figure 18).



Aussi, vers la fin de la saison des pluies, il est attendu des séquences sèches dont la durée pourrait être longue à proche de la moyenne comparativement à la normale établie sur la période de référence 1991-2020 sur l'ensemble du pays (figure 19).



## Quelques conseils pratiques à certains secteurs socio-économiques

### ❖ Au regard du risque d'inondations :

Le caractère globalement pluvieux attendu sur le pays présage des risques élevés d'inondations pouvant entraîner des pertes de cultures, de récoltes, de biens matériels et des vies animales et humaines dans certaines localités exposées. A cet effet, il est recommandé de :

- renforcer la veille et les capacités d'intervention des agences en charge du suivi des inondations, de la réduction des risques de catastrophes et des aides humanitaires ;
- éviter l'occupation des zones inondables (habitations et cultures) ;
- curer les caniveaux pour faciliter l'évacuation des eaux de pluie ;
- renforcer les digues de protection et assurer la maintenance des barrages et des infrastructures routières ;
- sensibiliser les populations des zones exposées aux risques d'inondation ;
- prévoir des sites d'accueil pour les populations exposées au sinistre ;
- cultiver des spéculations adaptées à la persistance des situations d'excès d'eau dans le sol ;
- suivre de près les seuils d'alertes dans les sites à haut risque d'inondations, notamment dans les zones des différents bassins fluviaux du pays.

**❖ Au regard du risque de maladies :**

Les zones humides et celles inondées peuvent être favorables au développement des germes de maladies (le choléra, la malaria, la dengue et la bilharziose, etc.).

De même les séquences sèches moyennes attendues sur le pays, pourraient occasionner une persistance de hautes températures favorables à la prolifération des germes et ennemies de cultures. A cet effet, il est recommandé de :

- disponibiliser les stocks de moustiquaires, d'antipaludéens, des produits de traitement de l'eau ;
- sensibiliser et diffuser des informations d'alertes sur les maladies à germes climato-sensibles ;
- prévenir les maladies en vaccinant les populations et les animaux ;
- renforcer la vigilance contre les maladies et les ravageurs des cultures (Chenille légionnaire et autres insectes nuisibles).

**❖ Au regard du risque de sécheresse :**

Il n'est pas exclu d'observer des séquences sèches relativement longues pouvant entraîner le déficit hydrique dans certaines localités du pays. Pour atténuer les risques sur les semis et la croissance des cultures, il est recommandé de :

- choisir les espèces et variétés tolérantes au déficit hydrique, dans les zones exposées ;
- adopter des techniques culturales de conservation des eaux et des sols ;
- diversifier les pratiques agricoles, par la promotion de l'irrigation et du maraichage ;
- prévenir la prolifération de la chenille mineuse de l'épi du mil.

